MAIRIEUX

Mariage. — Samedi, a eu lieu le mariage de M. Vital Blavier, maire de la commune, et de Victoria Létit, enfant de Marie.

Les formalités civiles ont été remplies à la mairie, sous la présidence de M. Delplanche, adjoint. Le conseil municipal était présent. M. Delpanche avant d'y procéder, a pris la parole au nom de ses collègues. Au nom de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, M. Alfred Fabre, lieutenant, a parlé en termes émus.

La Jeunesse de Mairieux et celle de Grisœlles ont présenté leurs souhaits. MM. Georges Delseau et Jules Flamand ont lu leur compliment, et Mlles Madeleine Samain et Marguerite Flamand ont offert de superbes bouquets.

A l'église les Enfants de Marie ont chanté « Célébrons le Seigneur », « A l'autel, ô Seigneur », le « Sub Tuum solennel », un hymne à la Vierge, et le cantique de la Médaille.

M. le Curé, avant de recevoir le consentement, dans une page émouvante d'histoire locale, a parlé aux époux de leurs ancêtres, et a rappelé le souvenir reconnaissant d'Adolphe Blavier, ancien maire, qui a présidé à la construction et à l'embellissement de l'église de Mairieux, et de Zélie Blavier, qui a donné en 1843 le terrain du presbytère actuel.

Après la cérémonie, Mlle Jeanne Lefebvre a lu aux nouveaux mariés un délicieux compliment, et des gerbes de lys ont été offertes par Mlles Roses Deneubourg et Julie Mommette.

Une réception générale de toutes les familles et des Enfants de Marie a eu lieu à la Maison des Œuvres, où un chaleureux vivat a été chanté aux nouveaux époux. La salle des fêtes où les Enfants de Marie ont donné le dimanche 12 et le jour de Noël deux splendides séances à tous les paroissiens de Mairieux et de Bettignies, a servi de salle de festin. De superbes arcs de triomphe avaient été élevés en face de la Mairie, de la Maison des Œuvres et de la ferme de M. Létit.

EPPE-SAUVAGE

LA FAMILLE OUVRIÈRE

Les paroissiens d'Eppe-Sauvage eurent la bonne fortune d'entendre, le vendredi 27 décembre, dans la salle des Œuvres paroissiales, une conférence de M. Charles Bertrand, sur « la Famille ouvrière moderne ».

Dans un splendide tableau finement composé, l'orateur représenta la famille ouvrière chrétienne, où parents et enfants se soumettant joyeusement à la loi divine qui condamne l'homme à gagner son pain à la sueur de son front, réunissent leurs efforts pour augmenter chaque jour le bien-être de la famille entière, observant tous les préceptes du Décalogue, le code le plus parfait de la morale et du bonheur des sociétés, comme l'a hautement proclamé le grand économiste Le Play.

Les familles ouvrières modernes réalisent-elles cette magnifique conception ? Hélas ! Il faut bien l'avouer, la famille subit en ce moment une crise terrible. Le conférencier n'hésite pas à faire connaître toutes les causes du mal. Dans une analyse complète de la crise familiale, M. Charles Bertrand dévoile d'abord les causes économiques, mais en même temps il dénonce les causes religieuses, établissant ainsi la supériorité du sociologue catholique sur les autres sociologues qui, ne découvrant pas toutes les causes du mal social, n'apportent que des calmants au lieu d'attaquer le mal dans sa racine.

L'irréligion est la première cause de la crise familiale. Dieu a posé la religion comme principal fondement de l'édifice social. Si vous ébranlez les fondations d'un édifice ne vous étonnez pas de voir s'écrouler lamentablement toutes les constructions si habilement construites qu'elles soient.

L'irréligion amène inévitablement à sa suite des vices, et les vices coûtent cher à entretenir, surtout lorsqu'il faut prélever les folles dépenses auxquelles ils entraînent sur le salaire qui devient alors insuffisant pour assurer l'honnête subsistance et la prospérité de la famille.

Souvent, pour remédier à cette triste situation, la mère de famille cherche du travail en dehors de sa maison, alors qu'elle peut à peine suffire aux travaux de son propre ménage. Que devient le foyer conjugal ? « Maison sans femme, disaient nos ancêtres, est un corps sans âme ». Les petits bénéfices ainsi réalisés par la femme au prix des plus pénibles efforts sont engloutis par la rémunération des travaux qu'elle doit demander à des auxiliaires.

Le chômage arrive-t-il ? La famille ouvrière se trouve cette fois totalement dépourvue de ressources.

Prenez au contraire une famille ouvrière chrétienne où le père et la mère observent les règles usuelles de l'économie domestique, les enfants suivant cet exemple éviteront aussi toute dépense inutile. Si l'épreuve ne s'abat pas sur cette famille, il n'y aura jamais de dette, car les prévisions du budget ne seront jamais dépassées par les dépenses. L'économie produit nécessairement l'épargne qui ne sera pas prodiguée dans un luxe ridicule.

Il ne faut pas pour réaliser des économies aspirer à gagner les salaires élevés que l'on trouve dans les villes où la vie coûte énormément plus cher qu'à la campagne. N'abandonnons pas la terre cultivée par des générations d'ancêtres, cette terre nourricière, le sol fertile de la France. Tâchons d'en posséder quelque coin, installons-y définitivement le foyer domestique et travaillons à faire produire notre propriété.

Pour obtenir ces heureux résultats et gonter le bonheur du bon vieux temps, il faut refaire la famille chrétienne et reprendre les grandes traditions chrétiennes de la France.

—o—

Cette magnifique conférence terminée, les membres de la Jeunesse Catholique interprétèrent deux comédies. Eugène Lévêque montra très agréablement qu'il ne faut jamais trop se presser en affaires et qu'il est bon de prendre le temps de consulter cet habile notaire que fut Omer Coolbrand. Robert Herbecq a parfaitement prouvé que donner libre cours aux fantaisies de son imagination ne suffit pas pour réussir dans la vie, et avoir de quoi payer les dettes que réclame impertinemment le sage propriétaire que représente Edmond Coolbrand.

Le très dévoué organiste paroissial, M. Taquet, a exécuté comme intermèdes quelques délicieux morceaux d'harmonium.

ÉTRENNES AUX EXPULSÉS

Lille. — M. et Mme Henri-Scalbert, 20 fr. — Mme et Mlle Crouan, 10 fr. — M. et Mme Verley-Eligo, 20 fr. — M. et Mme Verley-Crouan, 100 fr. — M. et Mme Félix Bollaert, 20 fr. — Mme Petit et Mme Paul Dupont, 20 fr. — M. et Mme Verley-Bollaert, 50 fr. — Mme Gustave Olivier, 2 fr. — Mlle Geneviève Olivier, 3 fr.

Loos. — M. et Mme Lequette-Waymel, 3 fr. *Haubourdin.* — M. et Mme Célestin Cordonnier, 100 fr. — M. et Mme Denis Martin, 20 fr. — Par l'entremise de M. Joseph Dimey, 17 fr. — M. l'abbé Surmon, aumônier du Pensionnat de la Sagesse, 10 fr. — M. et Mlle Lehembre, 10 fr. — Mme Henri Delehelle-Garez, 10 fr. — M. et Mme Paul Cuvelier-Dupont, 10 fr. — M. et Mme Bigo-Guermonprez, 5 fr. — M. et Mme Loridan, 5 fr. — Mme Delgatte-Crépin, 5 fr. — Mlles Crépin, 5 fr. — Mme Gruyelle-Cottignies, 5 fr. — Mme Brabant-Delehelle, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — M. et Mme Sansen-Coquelet, 3 fr. — M. et Mme Delgatte-Loridan, 2 fr. — M. et Mme Delattre-Vincent, 2 fr. — Mme Hérang-Verquin, 2 fr. — M. et Mme Sakrens-Seynave, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — Mme Hochart-Depodt, 1 fr.

PORT DE DUNKERQUE

ENTREES du 30 décembre

Havre, vap. fr. Amiral Nielly, 3645, cap. Marein, div. Charg. Réunis.

Anvers, vap. fr. Soutay, 4648, vap. Vallet, div. Leroy.

Australie, vap. ang. Pakea, 6801, cap. Hudler, div. Gondrand.

Dunkivelen, vap. all. Frankfur, 944, cap. Nessof, div. Leroy.

Libau, vap. all. Koln, 425, cap. Mezers, graines, Hutter.

Londres, vap. ang. Narciseus, 412 cap. Renoux, div. Morel.

Leith, vap. ang. Quentin, 648, cap. Meikle, div. Hecquet.

Baltique, vap. dan. General Consul, cap. Ellsyex, div. Kraemer.

SORTIES du 30

Hull, vap. ang. Hero, 331, cap. Henson, div. Debaeker.

Bayonne, vap. fr. Flandre, 250, cap. Orthion, div. Leroy.

Newcastle, vap. all. Picador, 326, cap. Baars, lège, Debaeker.

Honfleur, vap. ang. Castor, 90, cap. Mazin, lège, Leroy.

Hull, vap. norw. Ullvang, 290, cap. Karoff, lège, Leroy.

Leith, vap. all. Kopernickus, 376, cap. Hoellenders, lège, Duchateau.

Londres, vap. suéd. Australie, 2538, cap. Hildd, div. Duriau.

PETITE CORRESPONDANCE

Réponses à « Un abonné de Fives », — Jeudi 2 janvier n'étant pas férié légalement, les banques seront ouvertes et on aura le droit de faire des protêts.

Chronique Agricole

UN AUTRE BIENFAIT DES SYNDICATS AGRICOLES

ILS CONDUISENT A DIEU

Si nos syndicats ont fait aimer davantage la Patrie et la terre de France, je puis dire aussi qu'ils ont fait aimer davantage Celui qui, en définitive, est le grand producteur de nos belles moissons, Celui qui a créé cette mystérieuse loi de la germination, qui envoie le chaud soleil qui vivifie, la pluie qui répand la fécondité, les frimas de l'hiver eux-mêmes qui reposent les terres, les délouent et les exposent à l'action bienfaisante de l'air.

C'est en vain, dit le Psalmiste, c'est en vain que l'homme travaillerait, si Dieu ne fécondait ses efforts.

Ce devoir de rendre au Créateur les hommages qui lui sont dûs, de le prier chaque jour de bénir leurs travaux, c'est encore le syndicat qui le rappelle aux travailleurs de la terre au jour de fête de leur saint patron. Et ce serait nier l'évidence que de ne pas reconnaître que nos syndicats ont ramené vers Dieu, vers notre Sainte Mère l'Eglise, vers la pratique des devoirs du chrétien un grand nombre d'hommes de bonne volonté et ils les ont ramenés, non par la violence ni par la contrainte, mais par la persuasion et la salutaire influence de l'exemple.

Et voici qu'après avoir amélioré le sort de ses membres, après les avoir enrichis, après leur avoir rendu plus chère leur noble profession, le syndicat réalise encore le plus bel idéal qu'une œuvre humaine puisse atteindre, il rapproche les âmes de Dieu, les élève, les grandit et les conduit vers les hauteurs de la perfection chrétienne !

Après une constatation si pleine d'encouragement et de promesse, je n'ai plus qu'à remercier Dieu avec vous d'avoir implanté en votre terre de France de si merveilleuses institutions et à vous féliciter d'être venus à elles si généreusement. En matière de conclusion laissez-moi vous lire un chant très en honneur dans les Syndicats de la Provence. Le texte est écrit en langue provençale, mais la traduction suffira à vous faire ressortir la beauté de ce chant, qui reflète si bien la pensée du travailleur chrétien.

Quand du bouvier l'étoile matinale
Là haut darde son feu ardent,
Allons ! vite, prends ton aiguillon
Après avoir prié ton Dieu.

Refrain

O laboureur — si ta charrue
Est le symbole de ton pouvoir
Cette Croix sainte — que ta voix chante
Est la source de ton espoir.

I

Divine Croix — ton bois dur, rugueux,
Où les nœuds abondent — a reçu
Le bon Jésus — qui était venu
Pour le salut du monde.

II

Fauche ton blé ou fouille ton champ de (pommes de terre
Va tailler la vigne que tu as plantée ;
Quel qu'il soit, le travail est une prière
Qui un jour te sera bien compté.

III

Que devant Dieu souvent ton genou ploie
Tu verras mûrir ta moisson.
Qu'à le prier, ton dimanche s'emploie
Tout fleurira dans ta maison !

IV

Puis, lorsqu'un jour, écrasé par l'âge
Tu seras au coin de ton feu,
Sans trembler, tu penseras au grand (voyage
Qu'il faut faire dans l'autre vie.

Bon courage donc. Restons fidèles et à notre Dieu et aux institutions agricoles que sous l'inspiration chrétienne nous avons fondées ensemble. Au nom de la Fédération tout entière, je vous salue une fois encore. Avec vos chefs, je compte sur vous pour fortifier vos syndicats, accroître le nombre de leurs membres et planter en toutes les paroisses du pays notre étendard syndical.

En avant, pour Dieu, pour la Patrie, pour le plus grand bien de l'agriculture de France.

—(o)—

Réponse à N. D. — Si votre pâture n'est pas inondée, ou susceptible de l'être, vous pouvez épandre les scories de déphosphoration vers la mi-janvier. Mille kilos à l'hectare, pour la première fois, sur une vieille prairie, ce n'est pas une dose exagérée. L'an prochain, vous emploierez avantageusement un mélange de scories et de kainit, soit : 400 kilos de chacun, si vous voulez que sa développent les légumineuses, que la chaux aura fait naître.

—o—

Réponse à L. W. — Sans dire de mal du nitrate de soude, on est bien obligé de reconnaître qu'il apporte à la terre un élément tout au moins inutile, si pas nuisible : le sodium. Tandis que, dans la cyanamide, vous avez deux éléments utiles dans toutes les terres : l'azote et la chaux. Mais le nitrate est d'un emploi plus facile que la cyanamide, qu'il faut bien vous garder de mettre en couverture sur vos blés, au printemps, si vous ne voulez pas les brûler et en arrêter la végétation pour une quinzaine de jours.

—o—

Réponse à B. O., de Douai. — Quand on n'a plus rien à donner à ses lapins, on les mange tels qu'ils sont, mais on n'achète pas des carottes et des betteraves pour les nourrir un mois de plus. Aussi bien, aurez-vous jamais plus belle occasion de les fricoter ? Voici le nouvel An, vos filleuls vont accourir pour vous souhaiter une bonne année, c'est un plat tout trouvé. Et Honoré, qui mangea jadis « chinque petits et l' tiête d'ech gros », s'en pourlèchera deux heures de long.

Et maintenant, chers amis lecteurs, avant de vous dire au revoir pour quinze jours, permettez-moi de vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année, une parfaite santé.

L. CENSIER.

HOUBLONS

ANVERS, 28 décembre.

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost, décembre, 97,50 à 100 fr. ; janvier-février, 97,50 à 100 fr. Tendance soutenue.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Théodore-Charles-J.-Bte LEFEBVRE
Veuf de Dame Adèle COUSTENOBLE
Fabricant de céruse

décédé pieusement à Lille, le 28 décembre 1912, dans sa 81e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le **mardi 31 décembre**, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 105, rue de Douai, à 10 heures 3/4.

Le Conseil paroissial fera chanter un **Obit de 1re classe** en ladite église, le mardi 7 janvier 1913 à 10 heures 1/2 : et le Comité des Ecoles, le mercredi 8 janvier, à 8 heures.

Les Dames sont priées d'y assister.

On est prié de n'apporter ni fleurs, ni couronnes, mais de les remplacer par des prières et des messes. 30, 31 1.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Albert DAZIN

pieusement décédé à l'Institut du Sacré-Cœur de Santeleu (Nord), le 29 décembre 1912, dans sa 37e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le **mardi 31 décembre**, à 9 heures 1/2, en l'église d'Herrin, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

Réunion à l'église à 9 heures 1/4.

On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes et de les remplacer par des messes et des prières.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Jules HACHE
Maître Ferblantier-Zingueur

décédé subitement à Lille, le 28 décembre 1912, dans sa 46e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le **mercredi 1er janvier 1913**, à dix heures, en l'église St-Philibert, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Thumesnil, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jordaens, 80, à 9 heures 3/4.

Les Dames sont priées d'assister au Service.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Cars L et C. 8022

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 30 décembre 1912.

Avoine jaune. — Courant 20,25 ; prochain, 20,75; janvier-février 20,80; 4 premiers 20,80 ; 4 de mars 20,85. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant 21,»»; prochain, 20,85; janvier-février 20,80; 4 premiers 20,90 ; 4 de mars 21,». Tendance soutenue.

Blé roux hiverné. — Courant 27,15; prochain 27,30; janvier-février 27,10; 4 premiers 27,15 ; 4 de mars 27,20. Tendance soutenue.

Blé blanc. — Courant 27,30; prochain 27,15; janvier-février 27,20; 4 premiers 27,25; 4 de mars 27,30. Tendance soutenue.

LILLE, 30 décembre.

Sucre. — Roux 88°, 26,50. — Cuite 1er jet, »»,». — Pain, n° 1, 70,». — Cassé, boîtes 5 kilos, 70,50.

3/6 fin disponible, 38,75.

ARMENTIERES, 30 décembre.

Farine, 34 fr. le quintal. — Blé, 21,25 l'hect. — Seigle, 21 fr. le quintal. — Orge, 23 fr. id. — Mais, 18 fr. id. — Avoine, 21 fr. id. — Pois, 33 fr. l'hect. — Haricots, 46 fr. id. — Fèves, 23 fr. id.

VALENCIENNES, 28 décembre.

Sucre blanc en morceaux, 68,»» à 69,». — Alcool, 40,50 à »»,». — Farines 1re q., les 100 k 36,»» à »»,». — Blé blanc, les 80 kil., 21,»» à 21,25. — Id. roux., »»,». — Sons les 100 kil., 15 à 16. — Aliment mélassés, 15,50 à 16,50. — Seigle, es 100 kl., 20,»» à 20,50. — Orges, 124 25. — Escourgeons, l'hect., 24,»» à 25,». — Avoine nouvelle, les 100 kil., 20,50 à 21,». — Tourteaux de lin, 1re ch., 26,50. — Tourteaux arachides, 26,». — Tourteaux ricin, 12,50. — Sulfate d'ammoniaque, 27 fr. — Nitrate, 27 fr.

Fourrages. — Luzerne, 85 à 100 fr. — Foin, 65 à 90 fr. — Paille de blé (en bottes) 42 à 50 fr. — Id. d'avoine, 32 à 27 fr.

Marché aux bestiaux de Valenciennes

du 23 décembre 1912

Espèces	Amenés	1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	94	1,10	1,»»	0,90
Vaches et génisses	144	1,»»	0,90	0,80
Taureaux	76	1,»»	0,90	0,80
Veaux	12	1,40	1,30	1,20

PARIS, 28 décembre.

Sucres raffinés. — La consommation n'achète qu'au fur et à mesure de ses besoins ; les cours s'inscrivent sans changement.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 63 à 64. — Morceaux irréguliers, 63 à 64. — Petits déchets, 63,50 à 64. — Sucres en poudre, 62,50 à 63. — Semoule (selon finesse), 65 à 65,50. — Glaces, 65 à 66. — Sucres cristallisés extra acquit, 58 à 58,50. — Sucres cristallisés en poudre, 59 à 59,50.

PETROLES

ANVERS, 28 décembre.

Raffiné américain, les 100 kilos : disponible, 22,50 ; janvier, 23,75 ; 4 premiers, 24,25. Tendance soutenue.

LE BÉNÉDICTIN de SOULAC

est le seul DENTIFRICE dont les qualités antiseptiques soient appropriées aux soins de la bouche.

Il exerce son action très longtemps après son emploi, possède un parfum exquis, une saveur parfaite et laisse à la bouche une agréable fraîcheur.

Le Bénédictin est un produit Français que ne saurait être comparé à certains dentifrices étrangers dont il est difficile d'ignorer ou d'oublier l'origine.

0275

MARCHÉ DE LA VILLETTE

du 30 décembre 1912

	Quantités amenées	Quantités vendues	Poids moyens	Prix du kilog. par qualité — Viande nette 1re	2e	3e	Poids vifs 1re	2e	3e
Bœufs	2.382	2.250	394	1 74	1 60	1 46	1 04	.88	.80
Vaches	1.117	1.150	298	1 74	1 60	1 42	1 04	.88	.78
Taureaux	216	205	416	1 48	1 40	1 32	.89	.77	.67
Veaux	1.434	1.415	79	2 40	2 20	2 00	1 44	1 32	1 15
Moutons	14.334	15.400	21	2 64	2 46	2 14	1 60	1 1.	1 07
Porcs	3.596	3.698	89	1 97	1 86	1 91	1 28	1 36	1 34

Peaux de moutons. — On cote : demi-laine, 3-7.

Physionomie des ventes

Gros bétail. — Vente assez facile à des prix inchangés dans l'ensemble.

On cote : limousins, 0,88-0,91; bœufs blancs, 0,86-0,87; normands, 0,77-0,83; manceaux, 0,76-0,83; vendéens, 0,73-0,78.

Veaux. — Vente bonne. Hausse de 5 centimes par livre nette.

On cote : Brie, Beauce, Gâtinais, 1,20-1,30; champenois, 1,10-1,20; manceaux, 1,05-1,20 ; gournayeux, 1-1,10; service, 0,85-0,95.

Moutons. — Vente assez facile aux mêmes cours.

On cote : agneaux, 1,27-1,32; centre, 1,17-1,22; midi, 1,02-1,15; métis, 1,02-1,16.

Porcs. — Vente bonne. Hausse de 3 fr. par demi-kilo vif.

On cote : gras, 0,06-0,70.

Les arrivages sont faibles ; les réserves vivantes aux abattoirs sont fortes. Cet état de choses inverses crée une situation générale assez facile pour les vendeurs. La température est favorable.

La Coqueluche.

Toutes les mères connaissent bien le spectacle douloureux qu'offre un enfant atteint de coqueluche ; sa face congestionnée, ses yeux angoissés, larmoyants et injectés de sang, cette toux saccadée qui secoue tout son petit être, ne lui laissant pas le temps de faire une seule inspiration. Il est nécessaire de guérir vite cette dangereuse maladie en donnant à l'enfant du

Sirop de l'Abbaye "Akker"

Ce puissant remède tonique et pectoral, ce calmant merveilleux qui sauve chaque année des milliers d'enfants et de grandes personnes souffrant de coqueluche, de bronchite, d'asthme, de congestions pulmonaires ou autres graves affections de poitrine.

Toutes Phies. Flacons : 230 gr., 2 fr. 50 ; — 550 gr., 4 fr. ; — 1000 gr., 7 fr. — Dép. Génl : L. Danjou, Phien, Lille (Nord).

0178

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES adoptez comme apéritif L'EXCELLENT VIN DE BANYULS-TRILLES QUINQUINA et vous en ressentirez bien vite les effets tonifiants

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence

DEMANDER « UN TRILLES » et exiger l'étiquette sur la bouteille

0283

BOURSE DE LILLE

DU 30 DECEMBRE 1912

CHARBONNAGES

	C. jour	C. préc.	Offre	Deman.
Albi	435 —	425 —	439 —	433 —
Albi (fond)	345 —	345 —	347 —	344 —
Aniche	3200 —	3200 —	3210 —	3190 —
Anzin	8745 —	8750 —	— —	8735 —
Bully-Gren	6850 —	6845 —	6860 —	6845 —
— 1/50e	138 —	138 25	138 50	137 75
Blanzy	790 —	790 —	796 —	788 —
Bruay ent.	1708 —	1710 —	1712 —	1705 —
Bruay 10e	171 50	171 50	172 —	171 —
Carvin ent.	— —	4900 —	— —	— —
Carvin 5e	980 —	985 —	985 —	977 —
La Clarence	256 —	259 —	260 —	274 —
Courrières	5798 —	5800 —	5805 —	5792 —
Crespin t. v.	90 —	90 —	— —	— —
Douchy	1050 —	1050 —	1055 —	1043 —
Dourges 100e	489 50	487 50	494 —	488 —
Drocourt	— —	8350 —	— —	— —
— 10e	839 —	839 —	846 —	836 —
Escarpelle	850 —	858 —	856 —	845 —
Ferfay	343/—	342 —	345 —	341 —
Flines-Rach.	70 —	70 —	70 50	69 75
Lens ent. p.	1689 —	1696 —	1691 —	1688 —
Lens 10e	169 —	169 25	169 25	168 75
Liévin	4835 —	4835 —	4835 —	— —
Liévin 50e	160 —	160 50	160 25	159 50
Ligny-l-Aire	661 —	655 —	665 —	658 —
Marles 50 %	3670 —	3670 —	3680 —	3660 —
Marles 70 %	5720 —	5660 —	5765 —	5760 —
Marles 50e	288 —	288 —	288 50	287 50
Meurchin 5e	2400 —	2400 —	2500 —	— —
Nord d'Alais	65 —	67 —	65 25	64 —
Ostricourt	— —	3000 —	3010 —	2995 —
Thivencelles	2300 —	2290 —	2310 —	2285 —
Vend.-l-Béth.	91 —	90 50	— —	— —
Vicoigne a.	1925 —	1916 —	1930 —	1922 —
— 10e	193 75	194 75	194 25	193 50

BANQUES (Actions)

	C. jour	C. préc.
Verley-Decroix	— —	1220 —
H. Devilder et Cie	— —	525 —
Crédit du Nord (ex-droit)	786 —	786 —

VALEURS DIVERSES

	C. jour	C. préc.
Gaz de Wazemmes	— —	763 —
E. Rousseau et Cie	— —	915 —
St-Sauv-Arras (15 janv. 12)	— —	340 —
Blache-S-Vaast (15 juill. 12)	— —	4105 —
Margarine-Béth. (1 oct. 12)	— —	179 —
Denain-Anzin (1er oct. 12)	2545 —	2525 —
Fives-Lille	— —	1105 —
La Lucette	194 —	209 —
Senelle-Maub. (30 juin 12)	1440 —	1460 —
Lille et Bonnières, p.	— —	600 —
Etablissem. St-Amand	— —	860 —
Tramways Electr. de Lille	— —	564 —
Chantiers de France	— —	265 —
Laiteries Nord de la France	— —	325 —
Etablissements Wibaux	— —	140 —
Nord-Impl-Havez	— —	112 —

OBLIGATIONS. — Aniche 1906, 481,50 ; 1906, 483. — Béthune 1877, 460,50 ; 1906, 470,50; 1905, 356. — Courrières 1910, 485. — Marles 1906, 475,25.

Coupons annoncés

30 décembre. — Aniche, coupon de 20 fr. par part de 1/240e de denier.

31 decembre. — Courrières, coup. n° 64, brut 27,50; net nom., 26,40; port. 24,262. — Escarpelle, c. n° 85, brut 20; net nom. 20; port., 18. — Laiteries du Nord de la France, c. n° 4, brut 21,50; net 20. — Douchy, coup. de 15 fr. soit 14,40 par action nominative; 13,176 par action au porteur.

1er janvier 1913. — Albi (actions), c. n° 10, brut 7; net nom., 6,72; port., 6,43. — Albi (parts de fondateur), c. n° 10, brut, 5,625; net port., 5,35. — Banque Verley, Decroix et Cie, brut 15; net nom., 14,40. — E. Rousseau et Cie (anc. Léon Brouta et Cie), c. n° 43, brut 6,25; net nom., 6; port., 4,875. — Ciment Français, c. n° 33, brut 12,50; net nom. 12; port., 10,64.

10 janvier. — Ostricourt, coup. n° 10, brut 55; net nom., 52,30.

Petite Bourse du 30 au comptant

VALEURS	PRÉC	CLOT	VALEURS	PRÉC	CLOT
3 0/0	69 07	69 20	Ville de Paris 1892 3 1/2	317 50	316 —
Ind-Ch. 3 1/2	440 —	440 —	1899 2 0/0	374 —	369 —
Ind-Ch. 3 0/0	366 —	366 —	1909 2 0/0	— —	— —
Chine 5 0/0	— —	— —	1906 2 1/2 0/0	— —	— —
Russe 4 0/0	— —	75 20	Fonc. 1879	440 —	440 —
— 5 0/0 1905	— —	— —	— 1890	465 50	465 —
Banque de F.	4490 —	4430 —	— 1894	365 —	365 —
Créd Foncier	865 —	865 —	— 1899	410 —	410 —
Cr. Lyonnais	1571 —	1570 —	— 1906	410 —	410 —
Banq de Paris	1725 —	1713 —	Fon. 1879	455 —	450 —
Société Gén.	816 —	816 —	— 1883	405 —	409 —
Est	906 —	905 —	— 1885	406 50	407 50
Midi	1138 —	1127 —	— 1905	415 —	415 —
Nord	1645 —	1645 —	Obligations		
Orléans	1390 —	1390 —	Nord 3 0/0	319 75	320 —
Ouest	896 —	890 —	Est 3 0/0	316 —	319 —
P. L. M.	1745 —	1749 —	Ouest 3 0/0	315 —	314 50
Ville de Paris	— —	— —	Ouest 3 0/0	312 50	313 50
1865 3 0/0	— —	92 —	P. L. M. 3 0/0	404 —	404 —
1871 3 0/0	306 —	307 —	P. L. M. 3 0/0	414 50	414 50
1875 4 0/0	513 —	515 50			

BOURSE DE LONDRES

Du 30 décemb. 1912	Préc. clôt.	Ouvert.
Consolidés	75 1/16	75 1/16
Extérieure	90 »/»	90 »/»
Ture Unifié	85 1/2	85 1/2
Banque Ottomane	15 1/2	15 »/»
Rio Tinto	73 1/4	72 7/8
Consolidés Gold	3 7/32	3 7/32
East Rand	2 27/32	2 27/32
Rand Mines	6 1/2	6 17/32
Chartered	26/5 »/»	26/5 »/»
Rob. Gold	3 1/8	3 1/8
Change sur Paris	25.46 1/4	25.49 »/»
Escompte Banque	4 13/16 7/8	4 7/8
Prêt à court terme	4 1/6	4 »/»

COURS DES METAUX

LONDRES, 30 décembre.

	C. préc.	C. jour
Cuivre comptant	75 7/8	75 15/16
Cuivre 3 mois	77 »/»	76 15/16
Etain comptant	227 3/4	229 1/2
Etain 3 mois	228 1/4	229 1/2
Plomb comptant	»» »/»	18 1/8
Zinc	»» »/»	26 1/2
Fontes à Glasgow cpt.	»» »»	48 10

PARIS, 30 déc. — Cuivre, 201. — Etain, 609,50. — Plomb, 53,50. — Zinc, 76.

FEUILLETON N° 31

Le Village de Cône

M. Gérard, qui se chargeait absolument de tout, avait commandé à Lyon des vitraux pour le chevet, représentant les mystères du Rosaire, mais ceux qui devaient orner les chapelles seraient à l'image des saints les plus vénérés dans le pays ; sous le porche extérieur serait sculpté : « Jésus bénissant les enfants ».

Mais ce qui effrayait les habitants, c'était la flèche dessinée pour le clocher et qui remplissait tout le papier du devis. Ils tremblaient qu'elle n'attirât la foudre sur le village ; et M. Gérard ne parvint à les rassurer qu'en les persuadant qu'elle soutiendrait un paratonnerre qui serait au contraire un préservatif pour leurs maisons et leurs récoltes.

Bientôt les coups de pics et de marteaux retentirent du matin jusqu'au soir, au sommet de Cône, pour démolir la vieille église, car cet emplacement se trouvait le seul propice, vu le peu d'espace plane que comportait cette hauteur. Un hangar promptement improvisé fut adapté au culte, pendant le temps que durerait la construction ; les murs, déjà si ébranlés, ne firent point longue résistance pour céder le pas à ceux qui devaient les remplacer.

Tout le jour, la scie mordait sur le bois ou la pierre, les crics faisaient entendre leur grincement ; les chars apportaient les blocs de la ville, les fondations marchaient leur train, s'élevant promptement de terre et stimulant les travailleurs par le bel aspect que leur envergure présentait.

A Brasseronde, l'ex-architecte se sentait rajeuni de vingt ans et aurait bravé vents et marée pour gravir tous les jours le coteau. Il est vrai que le presbytère était presque devenu une auberge pour lui et Jacques de Lortal : ils gagnaient ainsi du temps et quittaient peu les ouvriers. Quant au docteur, il ne chômait guère, car le froid sévissait avec une grande rigueur et ceux qui avaient le temps de se soigner au coin du feu en profitaient.

Simone et sa mère se voyaient souvent seules des journées entières, et les regards désolés que jetait sur la campagne le joli oiseau en gage prouvaient combien l'oncle Paul lui manquait.

L'instruction de la petite Huguette remplissait heureusement ses heures de solitude ; plus elle s'occupait de l'enfant, plus elle s'y attachait, mais cette affection trouvait sa réciprocité dans l'élève studieuse, empressée à lui être agréable.

Le piano prenait aussi un peu ses loisirs, car depuis son rétablissement, sa mère avait exigé qu'elle continuât ses leçons sous son excellente direction ; mais le plus souvent, la jeune fille s'y dérobait, car elle n'aimait la musique qu'à la condition de s'en servir pour exprimer ses impressions intimes, et depuis quelque temps, elle devenait terriblement rêveuse.

Aussi, lorsqu'à la veillée, pendant que son oncle se reposait en lisant les feuilles publiques et qu'elle voyait sa mère occupée à un ouvrage de tapisserie, il arrivait à Simone d'ouvrir le piano ; c'était pour y jouer des airs si mélancoliques, si mangeux que M. Gérard posait ses lunettes pour lui demander si elle trouvait qu'on ne se couchait pas assez tôt, ou si elle voulait les faire dormir debout.

— Je compose, petit oncle, répliquait-elle, le regard fixé dans le vague, tu n'as pas le sentiment musical.

— Et tu n'es guère inspirée pour nous l'apprendre, lui répondait Mme Mathilde en riant. A-t-on jamais entendu rien d'aussi bizarre que cette musique-là ?

— Pourquoi dire du mal de ton élève, petite mère ; je laisse chanter mon âme, on ne rit pas tout le jour, répliquait-elle avec un air entendu.

— Voyez-vous Simone qui devient sentimentale, reprenait l'oncle Gérard... il faudra demander au docteur une ordonnance pour ses nerfs... un peu de bromure lui fera du bien.

— Je crois plutôt que c'est le soleil qui me manque, répondait la jeune fille ; je trouve l'hiver bien long, cela m'attriste. Je sens que je deviens singulière et je suis la première à me demander pourquoi.

Quant au docteur, le mouvement inusité que les travailleurs